



HAL
open science

Les pesanteurs socioculturelles, obstacles à l'engagement politique des femmes au Burkina Faso

Sheila Sanoudi

► To cite this version:

Sheila Sanoudi. Les pesanteurs socioculturelles, obstacles à l'engagement politique des femmes au Burkina Faso. *Alizés : Revue angliciste de La Réunion*, 2011, Actes du colloque international "Genre et gouvernance" (île Maurice, 17-19 novembre 2009), 34, pp.180-191. hal-02341446

HAL Id: hal-02341446

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02341446>

Submitted on 31 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les pesanteurs socioculturelles, obstacles à l'engagement politique des femmes au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la femme a été pendant longtemps et continue d'ailleurs à être l'objet de discriminations et de traitements inégalitaires. Par ailleurs, cette situation n'est pas inhérente au Burkina Faso. Elle est similaire à celle des autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Cela est dû à des facteurs sociaux, culturels et religieux qui lui sont défavorables. La femme a toujours été sous la coupe de la société, d'abord dans sa famille, avec le père en particulier, et ensuite avec le mari dont elle dépend économiquement. Malgré toutes les réformes en sa faveur, elle n'arrive pas à jouir de ses droits, les droits politiques en particulier. Elle est encore largement sous-représentée dans le domaine de la politique et par conséquent, sa participation à la gestion des affaires politiques reste insignifiante. De nombreux facteurs, souvent liés les uns aux autres, limitent l'exercice des droits politiques des femmes au Pays des Hommes intègres. Il serait donc opportun et intéressant de se pencher sur les questions suivantes : quelle est aujourd'hui la condition de la femme burkinabé ? Quel rapport entretient-elle avec le concept de pouvoir ? Quel est le niveau de la participation politique des femmes ? Quelles sont les pesanteurs socioculturelles limitant l'accès des femmes à la politique et comment freinent-elles l'adhésion des femmes à cette activité ? Et enfin, question essentielle, comment y remédier ? Nous tenterons d'abord de définir ce que nous entendons par pesanteurs socioculturelles.

Définition des concepts clés

Les pesanteurs sont définies comme « l[es] manifestation[s] d'un mode de fonctionnement caractérisé par l'inertie » (Encarta). Les pesanteurs sont une résistance au changement. On parle de pesanteurs socioculturelles, administratives... Ainsi, on peut dire que les pesanteurs socioculturelles sont des forces d'inertie, des attitudes de

résistance spécifiques à un groupe qui se veut conservateur et très attaché aux traditions culturelles, elles ne militent pas toujours en faveur d'un changement social, utile ou non, face à l'évolution actuelle des sociétés. La politique relève du domaine des affaires publiques et de leur gestion. De cette acception, donc, il ressort que nul ne devrait être en dehors de cette gestion, puisque tous les individus, hommes et femmes, constituent la société. En principe donc, l'engagement politique de la femme devrait se faire aisément.

Condition de la femme burkinabé

La grande majorité de la population du Burkina Faso (79,7%) vit en milieu rural. C'est aussi dans ce milieu que l'on connaît les plus forts taux de natalité. Cette fécondité s'accompagne malheureusement d'une mortalité élevée. En effet, sur 1 000 naissances vivantes, près de 81 n'atteignent pas le premier anniversaire et 184 courent le risque de décéder avant leur cinquième anniversaire, soit le cinquième des naissances viables (Rapport mise en œuvre de la CEDEF, Burkina Faso, 2006).

Le contexte socioculturel burkinabé est caractérisé par l'existence de règles coutumières et religieuses qui perdurent surtout dans les zones rurales. Dans la pratique, beaucoup de femmes continuent d'avoir un statut « d'incapable majeure » traduisant leur statut social d'infériorité par rapport à l'homme. En matière d'éducation, le taux de scolarisation est estimé à 57,2% en 2005. Le système éducatif entretient encore de fortes disparités selon les sexes, les zones géographiques et le milieu de résidence. En 2003-2004, le taux brut de scolarisation des garçons au niveau national atteignait 58,1%, contre 46,2% pour les filles (Institut National de la Statistique et de la Démographie). La mortalité infanto-juvénile et la mortalité maternelle (484 pour 100 000 naissances vivantes) persistent encore en ce 3^{ème} millénaire dans notre pays. Les problèmes majeurs de santé des femmes tournent autour du paludisme, du cancer du col de l'utérus, du cancer du sein, des pustules obstétricales et maintenant, de la pandémie du VIH/SIDA qui se féminise. La couverture sanitaire reste

insatisfaisante. En 2004, on comptait 1 CSPS pour 11 082 habitants puis 1 CSPS pour 9 946 habitants en 2006 (*ibid.*).

Les agents de santé se retrouvent majoritairement dans les centres urbains, alors que dans les formations sanitaires en milieu rural, on retrouve parfois un seul agent, ou au maximum deux. Le coût élevé de la prise en charge des accouchements et des soins constitue une des principales causes du peu de fréquentation des services sanitaires. De nombreux accouchements se font encore à domicile. La prise en charge des complications liées à l'accouchement reste faible car de nombreux hôpitaux sont peu opérationnels et disposent de peu de personnel spécialisé. Les différences entre le milieu rural et le milieu urbain sont énormes. Les statistiques disponibles montrent une tendance à la féminisation de la pandémie du SIDA au Burkina Faso. En effet en 2006, sur 5 144 cas notifiés, 3 309 sont des femmes soit 64,3%. De plus en plus, on observe une prépondérance des cas de SIDA chez les femmes en âge de procréer. Selon les données du SP/CNLS (Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA), en 2006, 6 à 7 femmes enceintes sur 100 sont infectées par le VIH et 2 à 3 d'entre elles le transmettront à leurs enfants en l'absence de mesures de prévention (Programme National de Prévention de la Transmission Mère-Enfant/VIH).

Le taux de chômage en 2005 est à 4% au niveau national. Ce taux se répartit comme suit : 1,1% en milieu rural et 18,3% en milieu urbain. Il touche davantage les femmes avec un taux de 26,2%, contre 12,3% chez les hommes. Les postes sont bien entendu occupés majoritairement par les femmes du milieu urbain, car ce sont elles qui ont un niveau d'instruction élevé et des diplômes.

Les mutilations génitales féminines sont une pratique très répandue au Burkina Faso et sont très néfastes pour la santé des femmes et des filles. Une étude évaluative des actions du Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision, de 1990 à 2005 donne un taux de prévalence de 49,5% chez les femmes de 0 à 60 ans. La tendance est à la baisse, mais le danger est que l'âge de l'excision est aussi revu à la baisse, multipliant ainsi les risques pour la fillette de s'en sortir avec des séquelles graves.

La scolarisation des filles évolue de façon positive, mais on constate avec regret qu'il y a de forts taux d'abandon scolaire : la persistance des pesanteurs socioculturelles, l'environnement scolaire défavorable aux filles (harcèlement sexuel, viol, discrimination, etc.), la difficulté de transition entre le primaire et le secondaire due au faible taux de réussite des filles au CEPE (Certificat d'Etude Primaire et Élémentaire), la pauvreté des parents, le manque d'infrastructures d'accueil (insuffisance ou manque de classe, manque d'internats), la mauvaise répartition des enseignants en sont les causes.

Rapports entre femmes et pouvoir

L'Afrique n'a pas été faite que par les hommes. Nombre de femmes ont marqué d'une empreinte indélébile le cours de l'histoire de notre continent. Les femmes ont toujours prouvé leurs compétences dans leurs domaines respectifs, n'en déplaise à certains. Pour ceux qui oseraient dire le contraire, il faut reconnaître que, si certaines femmes sont incompetentes, certains hommes le sont aussi... Il suffit juste que la gente féminine prenne pleinement conscience de ses capacités pour jouer sa partition dans la marche de l'humanité. Elles peuvent même s'inspirer de l'héritage laissé par leurs aïeules africaines. Nous en citerons quelques-unes, à commencer par les femmes du Burkina Faso : Guimbi Ouattara, Yennenga. Pour le continent, nous pouvons citer Kahena, reine guerrière berbère, la princesse Amina de Zaria du peuple Haoussa, les Amazones du Dahomey et la reine Pokou en Côte d'Ivoire. Cependant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt, ces cas restant exceptionnels. Pour l'opinion qui prévalait, la femme ne pouvait pas diriger. Cette opinion s'est renforcée avec les bouleversements qu'a connus l'Afrique : l'arrivée du Christianisme, de l'Islam et la colonisation, avec leurs parterres de doctrines et de principes qui relèguent la femme au second plan et instaurent la suprématie de l'homme.

Pour la majorité des femmes, surtout dans le rang des illettrées, la politique est une affaire d'hommes. Elles ne voient pas ce qu'elles pourraient bien y faire. En fait, les femmes qui exercent la politique de

manière très engagée sont instruites. Plusieurs d'entre elles ont fait leurs armes dans les structures associatives avant de se retrouver en politique. Un autre de leurs atouts est d'avoir des ressources financières et de pouvoir compter quelques fois sur le soutien d'autres femmes. En général, elles se rencontrent dans les zones urbaines, même si de plus en plus elles commencent à s'affirmer au niveau rural. Les femmes politiques sont d'un certain âge et d'un certain statut. Les jeunes Burkinabés s'intéressent peu à la politique, encore moins les jeunes filles. De plus, au Burkina Faso, il est mal vu qu'un homme ou une femme célibataire accède à de hautes fonctions.

Beaucoup pensent aussi que la politique est, par nature, malhonnête. Par conséquent, il faudrait avoir recours à des moyens « pas très catholiques » pour atteindre ses objectifs. Lorsque les femmes veulent militer dans les partis politiques, elles sont confrontées à des questions de disponibilité, ont besoin de l'accord de leur époux, ont peur du qu'en-dira-t-on... Les femmes impliquées dans le domaine politique sont victimes de stéréotypes, de pressions ou encore de réflexions désagréables et de discriminations de la part des hommes, de la famille et de la société. Ce qui pousse nombre d'entre elles à abandonner la politique... Cette réalité peu reluisante appelle des solutions que nous évoquerons un peu plus loin, dans les perspectives que nous énoncerons.

La participation actuelle des femmes en politique

La participation politique des femmes est à l'image de ses consœurs africaines : très faible, disons même presque insignifiante, alors que l'implantation et l'ancrage de la démocratie supposent l'égalité et la participation citoyenne de toutes les composantes de la société. Dans les partis politiques, une étude du Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) montre que dans les bureaux exécutifs, en 2005, il n'y avait que 9,13% de femmes. Dans les bureaux de ces partis politiques, elles occupent souvent les postes d'adjointes, chargées des affaires sociales ou de la mobilisation féminine. En ce qui concerne le pouvoir législatif, les femmes sont très peu représentées

à l'Assemblée nationale, même si on observe une très lente progression. Sur 111 députés, 12 sont des femmes. Au niveau du pouvoir exécutif, en 2007, le gouvernement burkinabé comptait 7 femmes, dont 2 ministres déléguées sur 35 membres. Nous faisons donc l'amer constat qu'en dépit du fait qu'elles constituent 52% de la population, donc la majorité du corps électoral, elles demeurent les parents pauvres de la politique. On remarque tout de même qu'elles sont davantage représentées au niveau local, c'est-à-dire dans les conseils municipaux et dans les conseils de développement villageois. Leur accession au parlement devient plus problématique, car la concurrence est plus rude. Il ne faut pas perdre de vue que la représentation nationale est une institution à laquelle l'accession est considérée, dans ce contexte, comme le couronnement d'une carrière. De ce fait, elles sont peu présentes sur les listes électorales des partis politiques. Le processus de sélection est favorable aux hommes qui sont portés par la base militante. Chose compréhensible, puisque ce sont eux qui occupent les postes décisionnels et les plus médiatisés.

Les pesanteurs socioculturelles comme facteurs limitatifs

Dans une société patriarcale, caractérisée par la chefferie traditionnelle et très ancrée dans la religion, il est très difficile de faire accepter à la confrérie des hommes, que le sexe opposé et dit « faible » a le droit de participer à l'animation de la vie politique, bien que les femmes soient des citoyennes à part entière, au même titre que les hommes. Il y a même des femmes qui le pensent aussi... Les pesanteurs étant perpétuées par l'éducation, il est inculqué aux filles qu'elles doivent se laisser guider par les hommes. Ainsi, il n'est pas rare de voir des femmes reprocher à celles qui nourrissent des ambitions un manque de réalisme ou trop audace. L'ensemble des pesanteurs socioculturelles sont transmises par le processus de socialisation (la famille, le village, le quartier, l'école, la religion...). Dans les dires, les us et coutumes, les textes religieux et les comportements, la constante générale qui se dégage est que la femme reste « mineure » devant l'homme. Ce constat est perceptible dans toutes les sphères

de la société, mais il est encore plus flagrant dans la sphère décisionnelle. Certaines pratiques sociales fondées sur la religion ou les coutumes, comme l'interdiction de s'exprimer en public ou d'avoir une opinion contraire à celle de son époux, par exemple, font barrière à l'application effective des textes consacrant les droits politiques de la femme. Le plus souvent, quand les partis politiques ont recours à elles, c'est pour disposer d'un « bétail électoral » en vue des élections, comme on le dit parfois. Cette lente et difficile ascension des femmes aux postes clés de la gouvernance, est due à la persistance des pesanteurs socioculturelles. Ici, on leur « fait la cour », mais à l'approche des élections...

Pour la majorité des Burkinabés, la femme est appelée à jouer premièrement et pleinement son rôle de reproductrice et de femme au foyer. Les stéréotypes de la femme-épouse, la femme-mère, ou encore la femme-objet persistent. Dès leur jeune âge, les filles doivent apprendre de leurs mères et de leur entourage à se comporter en femmes dociles et obéissantes. Le volume des tâches ménagères, des travaux champêtres ou de recherche de revenus en général, laisse peu de place à des activités politiques. Pour les garçons, on leur explique aussi quel doit être leur rôle, leur position sociale face au sexe opposé. Les stéréotypes sont donc transmis en grande partie par l'éducation, mais aussi par l'imaginaire social. La femme burkinabé doit se consacrer entièrement à l'entretien et aux soins de son époux, de ses enfants et parfois même de sa belle-famille. Le problème de la répartition sexuelle du travail est encore d'actualité. Les stéréotypes basés sur l'infériorité de la femme font penser que certaines responsabilités et activités (postes décisionnels ou de commandement, par exemple) sont uniquement réservées aux hommes. Cette représentation sociale négative de la femme persiste, même dans les milieux dits « évolués ».

Un frein majeur à l'exercice de la politique est la pauvreté endémique des femmes. Au Burkina Faso, pays dans lequel au moins 40% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, celle-ci a un visage féminin. Les femmes sont portées prioritairement vers la recherche de moyens de survie pour elles-mêmes et leurs enfants,

préoccupation tout à fait légitime. D'ailleurs, dans cette quête d'un meilleur lendemain, elles sont cantonnées dans les métiers de l'agriculture, du secteur informel ou du secteur social (enseignante, infirmière, secrétaire, etc.). Généralement, ces métiers ne sont pas très porteurs du point de vue économique. Les revenus sont faibles et très souvent irréguliers (cas du secteur informel). Elles ont donc un pouvoir économique relativement faible. Ce qui ne leur permet pas de se positionner à leur avantage et de donner de la voix. Dans notre contexte, ceux qui font de la politique et se présentent aux élections doivent être économiquement « posés » pour battre campagne. De plus, avec la pauvreté endémique, les populations ont tendance à se tourner vers les politiciens les plus nantis, dans l'espoir d'en retirer un bénéfice immédiat ou lointain. Avec le modernisme et ses effets néfastes, il est plus facile de s'imposer quand on a des revenus importants.

Une autre difficulté à laquelle sont confrontées les femmes, est leur faible scolarisation par rapport aux hommes. De ce fait, leurs voix comptent peu dans la prise de décisions et la gestion des affaires publiques. Comment défendre ses idées pour le plus grand nombre ? Débattre des orientations politiques ? Proposer un projet de société ou de loi ? Cela est bien difficile sans une solide éducation. Le faible taux de scolarisation des filles par rapport aux garçons a comme conséquence l'inégal accès aux emplois, aux sphères de décision et à bien d'autres opportunités. Il faut reconnaître tout de même que l'éducation scolaire est une condition nécessaire, certes, mais pas suffisante. Il convient de noter que de manière générale, les Burkinabés ont peu d'intérêt pour, ou sont franchement déçus par la chose politique. Ce manque d'intérêt provient du fait qu'ils n'ont pas suffisamment ou pas du tout de formation politique. Pour eux, ce n'est pas la politique qui améliorera leur situation. De nombreux Burkinabés disent être déçus par la politique et les politiciens en particulier sont vus comme de « faux types » (marchands d'illusion). Les femmes ne comptent pas véritablement dans l'arène politique burkinabée. Celles qui réussissent à sortir du lot sont souvent traitées de femmes légères, car on ne pense pas qu'elles puissent réussir et arriver à un cer-

tain niveau de par leurs propres efforts, sans avoir à « lever les cuis-ses ». L'environnement socioculturel est donc hostile à l'émergence des femmes dans le domaine politique.

Perspectives

En matière de dispositions juridiques, on peut dire sans hésiter que le Burkina Faso dispose d'une batterie de textes et de lois en faveur de la femme. En premier lieu, il y a la Constitution de 1991 du Burkina Faso, qui réaffirme, dans ses premières lignes, le principe de l'égalité entre les Hommes et rejette toute forme de discrimination basée sur le sexe. Nous pouvons citer également l'adhésion à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'élaboration du Code des Personnes et de la Famille en 1990, la ratification de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard de la Femme (CEDEF), l'adoption de la politique nationale « genre », l'adoption récente de la loi sur le quota féminin de 30% sur les listes électorales, en avril 2009.

Malheureusement, l'application pratique de toutes ces dispositions reste difficile, voire problématique, en raison de la persistance des préjugés, du manque d'information et de formation. Il faut donc recourir en priorité à l'éducation continue et à la sensibilisation pour changer ces mentalités rétrogrades. Un élément clé de l'amélioration du statut de la femme reste la question de son instruction. Il faut ainsi poursuivre et encourager des mesures favorables comme la discrimination positive dans le système éducatif. Il faut également informer, expliquer, vulgariser, et rendre accessibles tous ces textes, afin que les femmes et les hommes connaissent leurs droits et devoirs, en vue de construire un environnement plus paisible et plus favorable à l'épanouissement de tout un chacun. Les capacités des femmes en matière de politique doivent être renforcées, afin de leur permettre d'entrer dans la compétition politique avec les mêmes ressources que les hommes et de participer avec ces derniers à la gestion de la chose publique. Ce changement peut se faire à travers un partenariat Etat-ONG-partenaires du développement. Par-dessus tout, deux condi-

tions sont essentielles à notre sens pour améliorer la situation des femmes : une réelle volonté des pouvoirs politiques, qui doivent aller au-delà des discours pour poser des actes concrets, et l'engagement des femmes elles-mêmes à occuper la place qui leur revient, en luttant, pas contre les hommes, mais pour un équilibre et un meilleur devenir de l'humanité.

Sheila Sanoudi

Bibliographie

- ATANGA, A.S. et al. *Intensive English for Secondary Schools*. Book 1, 2 and 3. Bamenda: Africana, 1987.
- ATECHI, S.N. *The Intelligibility of Native and Non-Native Speech*. Cuvillier Verlag: Gottingen, 2006.
- ."American and British English in Cameroon: Issues of Intelligibility." *Ibadan Journal of Multilingual/Multidisciplinary Studies* 19, 80-90, 2004.
- BAMGBOSE, A. "Torn Between the Norms! Innovations." *World Englishes* 17(1), 1-14, 1998.
- BROWN, K. "Intelligibility," In Davies, A. (ed.) *Language Testing Symposium*, 180-91, 1968.
- CHESIRE, J. (ed.). *English Around the World: Sociolinguistic Perspectives*. Cambridge: Cambridge University Press, 1991.
- CHEVILLET, F. "English or Englishes?" *English Today* 36, vol. 9(4), 29-33, 1993.
- CHRISTOPHERSEN, P. "Native Models and Foreign Learners." *English Today* 31, Vol. 8.3, 16-18, 1992.
- GEERAERTS, D. "Cultural Models of Linguistic Standardisation," in Rene, D. Roseline, F. and Martin P. (eds.) (2003). *Cognitive Models in Language and Thought. Ideology, Metaphors and Meanings*. Berlin-New York: Mouton de Gruyter, 25-68, 2003.
- GIMSON, A.C. "An Introduction to the Pronunciation of English;" *ELBS*, 1980.
- ."The Twentyman Lecture, 1981: The Pronunciation of English: Its Intelligibility and Acceptability in the World." *Journal of Modern Languages Association*, 1-10, 1981.

- GNUTZMANN, C. "English as a Global Language. Perspectives for English Language Teaching and for Teacher Education in Germany," In Gnutzmann, C. (ed.) *Teaching and Learning English as a Global Language*, Tübingen: Stauffenburg, 1999, 157-69.
- GRANT, N. et al. *Secondary English Project*. Essex: Longman, 1977.
- JENKINS, J. *The Phonology of English as an International Language*. Oxford: Oxford University Press, 2000.
- , "Which Pronunciation Norms for English as an International Language?" *ELT Journal* 52(2), 119-26, 1998.
- KACHRU, B. B. "Liberation Linguistics and the Quirk Concerns." *English Today*, 25 7(1), 3-13, 1991.
- , (ed.) *The Other Tongue*. 2nd ed. Urbana and Chicago: University of Illinois Press, 1992.
- , "The Speaking Tree: a Medium of Plural Canons." In *Educational Linguistics, Crosscultural Communication and Interdependence. Georgetown Round Table on Language and Linguistics*, ed. J.E. Alatis. Washington DC: Georgetown University Press, 6-22, 1994.
- , "The Paradigms of Marginality." *World Englishes* 15, 241-55, 1996.
- KERSHAW, G. "The Developing Roles of Native-Speaker and non-Native-Speaker Teachers." *Modern English Teacher* 5(3), 7-11, 1996.
- MAKONI, S. "In Response to New Englishes." *Per Linguam* 8: 1, 2-13, 1992.
- MBANGWANA, P. "Some Characteristics of Sound Patterns of Cameroon Standard English." *Multilingua*, 6 (4): 411-24, 1987.
- , *English Patterns of Usage and Meaning*. Yaounde: Yaounde University Press, 2002.
- PARROT, M. "A Personal Response from Martin Parrot." *The IH Journal* 5, 20-21, 1998.
- PRATOR, C. "The British Heresy in TESL," In J.A. Fishman, C. A. Ferguson, and J.D. Gupta (eds.). *Language Problems in Developing Nations*. New York: John Wiley, 1968.
- QUIRK, R. "Language Varieties and Standard Language." *English Today* 21, 3-10, 1990.
- SIMOBOBDA, A. *Aspects of Cameroon English Phonology*. Peter Lang, Inc.; European Academic Publishers, 1994.
- , "Comparing some Phonological Features across African Accents of English." *English Studies*, 81(3), 249-66, 2000.

WALELIGN, A. "Non-native Speakers Need Not Apply." *Forum* XXIV, 2:40-41, 1986.

WIDDOWSON, H.G. "The Ownership of English." *TESOL Quarterly* 28/2: 377-89, 1994.
